



Localisation : Chabottonnes, le Frêne, les Bonnets, la Pallue, Saint-Jean, Champincarte, Saint-Nicolas, les Eustaches

Aléa : glissement de terrain

PRESCRIPTIONS :

AMENAGEMENTS NOUVEAUX :

- * Les eaux usées seront évacuées dans un réseau d'assainissement ou à défaut par un système d'assainissement autonome après étude de la perméabilité du sol,
- * Les eaux pluviales et les eaux récupérées par le drainage seront :
 - soit évacuées par canalisation étanche vers un réseau collectif ou un émissaire capable de les recevoir,
 - soit infiltrées après une étude de la perméabilité du sol.

Cette évacuation ne devra pas induire de contraintes supplémentaires (augmentation de l'érosion dans les exutoires naturels, saturation du réseau, déstabilisation des terrains situés en aval...).